

# **ELECTIONS DU BUREAU DIRECTEUR DE LA FFSc**

## **1°) ELECTION 2012 :**

- Scrutin par correspondance de tous les licenciés contactés individuellement.
- 15.045 inscrits
- 7.945 votants (52,80 %)

## **2°) ELECTION 2016 :**

- Scrutin par correspondance de 705 « grands électeurs » (présidents de clubs et de comités) représentant 15.485 inscrits.
- 577 votants (80,85 %) soit, environ 12.500 votants.

## **3°) ELECTION 2020 :**

- Sollicitation d'environ 14.100 votants pour un vote par internet.
- 1.975 votants (14 %).

## **REMARQUES :**

1°) Jusqu'en 2012, les élections se déroulaient en sollicitant individuellement tous les licenciés, chaque licencié étant assimilé à un votant. Des résultats faisant ressortir un taux de vote entre 50 et 55%. Une constatation : une solution fort onéreuse (surtout à cause des frais postaux) pour ne motiver que la moitié des licenciés

2°) Pour 2016, le vote des licenciés par l'intermédiaire du noyau actif de l'association (présidents de comité et présidents de club) avait l'avantage de mettre en exergue le rôle important de ces animateurs vitaux pour la vie de cette association. Résultat, près de 81% de votes exprimés, et ce pour un coût sans aucune mesure avec la solution précédente.

3°) Pour 2020, il avait été décidé de revenir à la formule appliquée jusqu'en 2016, et ce malgré les coûts élevés de cette formule. La présence d'une seule liste a ouvert la possibilité de vote, pour chacun des 14.100 licenciés, par la mise en place d'une procédure dite simplifiée. Résultat, 14% de votants.

En conclusion, et ce n'est pas une découverte, le licencié lambda est avant tout un consommateur qui n'a que faire de la marche de la fédération qui régit son loisir. Une constatation certainement valable pour d'autres loisirs. Par contre, il peut plus facilement s'exprimer s'il y a un dialogue animé par les responsables locaux. Résultat, plus de 80% de suffrages exprimés en 2016. Si le fait d'avoir une seule liste a, bien entendu, joué sur la nécessité de voter, il n'est pas certain que la présence de plusieurs listes aurait boosté cette participation de manière conséquente. La crainte d'une participation restant très loin de 2016, voire de 2011 étant indéniablement présente.

A, peut-être, méditer pour 2024.

Jean-Pierre GEREAU  
Le 5 Juin 2020

